

LE DROIT OUVRIER

ISSN 0222-4194

N. 870, Février 2021

[Solicitud de artículos a la Biblioteca](#)

Geneviève Koubi :

Réorganisation du travail et droits des travailleurs
sous la Commune de Paris en 1871

DOCTRINE

Marie-France Bied-Charreton : Le licenciement contemporain de l'action en justice du salarié ne fait pas « présumer » une atteinte à la liberté fondamentale d'agir en justice. Quelle incidence sur la conduite du procès ?

Inès Meftah : Les perspectives incertaines du contrôle de la faute à l'origine de la réorganisation nécessaire à la sauvegarde de la compétitivité

Charline Robinaud : La réduction des délais de prescription en droit du travail

JURISPRUDENCE

Quand le recours à la sous-traitance vise à contourner le repos dominical
Tribunal judiciaire de Toulouse (référé) 30 juillet 2020 – Note **Pauline Le Bourgeois** (p.95)

La présidence du comité d'entreprise peut être déléguée à un salarié mis à disposition
Cour de cassation (Ch. Soc.) 25 novembre 2020 – Note **Claudy Ménard** (p. 101)

L'exclusion du mode de calcul de l'indemnité de congés payés des travailleurs intérimaires du champ du droit d'alerte des délégués du personnel
Cour de cassation (Ch. Soc.) 14 octobre 2020 – Note **Agathe Gentilhomme** (p.102)